



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 2815

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Madame la ministre de la culture et de la communication, commentant hier dans le quotidien *L'Humanité* la carte des 179 manifestations culturelles et artistiques annulées cette année faute de moyens, le comédien Philippe Torreton parle de débâcle culturelle, et, pour demain, d'artistes sans travail mais aussi de villes sans voix.

Des festivals meurent ou réduisent leur programmation. Ce recul fragilise le droit de chacun et de chacune de créer, de jouer, d'assister à une pièce de théâtre, à un concert ou à un spectacle de rue.

Les activités culturelles et artistiques ne sont ni des variables d'ajustement, ni des activités accessoires qui pourraient être ballottées au gré du diktat de l'austérité. Elles sont essentielles au plan humain comme au plan économique. Économiser sur la culture en période de crise, c'est prendre le risque de l'obscurantisme.

M. Marc Dolez. Très bien.

Mme Marie-George Buffet. Économiser sur la culture, c'est priver la République d'outils et d'espaces d'émancipation et d'imaginaire vitaux pour rendre les citoyens et les citoyennes acteurs de la démocratie et du vivre ensemble. Or le délitement auquel nous assistons est dû, en grande partie, au désengagement de l'État ainsi qu'à la baisse des dotations aux collectivités.

Votre ministère, par le biais de ses directions régionales, propose aujourd'hui à ces mêmes collectivités de signer des « pactes culturels » par lesquels elles s'engagent à maintenir leur effort en matière culturelle. Mais, madame la ministre, pour s'engager, les collectivités ont, de leur côté, besoin de moyens ! Dans cette période difficile où les pratiques culturelles sont, dans leur diversité, plus que jamais utiles, seul l'État peut garantir la qualité et la diversité de l'offre culturelle sur tous les territoires.

Madame la ministre, quelles mesures entendez-vous prendre pour sortir la culture de cette spirale et recréer les moyens d'une politique culturelle ambitieuse et accessible à tous et à toutes ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, *ministre de la culture et de la communication.* Madame la députée, vous l'avez dit, la

culture est toujours un choix politique. Or c'est précisément le choix que fait le Gouvernement au moment où il met en œuvre un plan d'économie de 50 milliards d'euros pour les prochaines années. Le Premier ministre a en effet indiqué, il y a peu de temps, que le budget de la culture serait non seulement stabilisé pour cette année mais, à partir de l'année prochaine, augmenté.

Par conséquent, nous faisons ce choix. Il est, dans une période de contraintes financières, difficile : je le sais et ne minore pas les difficultés que peuvent rencontrer les collectivités locales pour maintenir leurs dépenses culturelles. Je crois cependant que ce choix politique doit être fait.

C'est la raison pour laquelle, vous l'avez dit, j'ai souhaité lancer cette initiative des pactes culturels par lesquels je m'engage, ainsi que le ministère de la culture, auprès des collectivités locales...

M. Guy Geoffroy. Elles sont à sec !

Mme Fleur Pellerin, ministre. ...qui font le choix de la culture,...

M. Guy Geoffroy. Vous leur devez de l'argent !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, il y a trop de bruit !

Mme Fleur Pellerin, ministre. ...à stabiliser pour les trois prochaines années les financements dédiés à ce secteur, de façon à donner de la visibilité aux acteurs culturels.

Madame la députée, vous avez évoqué les festivals. Pour la plupart, ils ont été créés par des collectivités locales sans le soutien financier de l'État. Ils permettent, effectivement, une grande vitalité et une grande créativité sur notre territoire.

Je constate avec tristesse, moi aussi, que les collectivités se désengagent de ces festivals. Mais le rôle que peut jouer l'État pour soutenir cette dynamique est de maintenir et de soutenir le régime de l'indemnisation chômage des intermittents du spectacle.

M. Guy Geoffroy. Vous êtes aussi la ministre du chômage !

Mme Fleur Pellerin, ministre. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a entrepris de consolider ce régime : ce sera le cas dans la prochaine loi relative au dialogue social qui sera présentée et discutée dans cet hémicycle avec mon collègue François Rebsamen et moi-même.

Madame la députée, soutenir le financement de la culture dans les prochaines années, s'engager concrètement auprès des collectivités et réformer le régime de l'indemnisation chômage des intermittents du spectacle : telles sont les réponses qui nous apportons à votre question. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2815

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 avril 2015](#)